

déi Lénk

Sensibilité politique déi Lénk

Luxembourg, le 4 juillet 2023

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Concerne: heure de questions du 7 mars 2023

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question suivante à Madame la Ministre de l'Intérieur.

Suite aux élections communales, des personnes ont contacté la section eschoise de déi Lénk en se plaignant du fait qu'il/elles tout comme de nombreuses autres personnes de leur connaissance n'avaient pas reçu de convocation pour aller voter malgré le fait qu'ils/elles s'étaient inscrit.e.s en bonne et due forme sur les listes électorales. Force est de constater que ces personnes sont toutes d'origine étrangère et font partie de la communauté étudiante eschoise. De même, ces personnes se sont pour la première fois inscrites aux listes électorales pour ainsi faire valoir leur nouveau droit de vote.

Alors que la procédure d'inscription s'était déroulée sans inconvénients, les personnes en question n'avaient pas reçu leur convocation dans la semaine précédant la date des élections. Par conséquent, ils/elles se sont rendues à l'administration communale afin de se renseigner sur la procédure de vote en l'absence d'une convocation de vote. Ils/Elles ont alors été informé.e.s qu'en l'absence d'une convocation, ils/elles ne pourraient pas aller voter et qu'il serait désormais trop tard pour leur faire parvenir une telle convocation.

1. Je voudrais demander à Madame la Ministre si ces informations fournies aux personnes concernées par l'administration communale ont été correctes ?

Dans la négative :

2. J'aimerais savoir si Madame la Ministre est prête à lancer une enquête dans toutes les communes à propos de cette désinformation en mettant en place les moyens nécessaires pour recenser le nombre de personnes n'ayant pas reçues de convocation pour aller voter, tout en enquêtant sur les raisons de cet acte manqué.

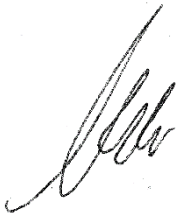
3. De même, j'aimerais savoir si Madame la Ministre est prête à enquêter sur les raisons des absences au bureau de vote des personnes pourtant inscrites sur le registre dont disposent les président.e.s des bureaux de vote.

4. Finalement, Madame la Ministre s'engagerait-elle à mettre en œuvre un chiffrage des résultats de ces enquêtes et de procéder à leur publication ?

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

Myriam Cecchetti,

Députée

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Myriam Cecchetti', written in a cursive style.